

Les Professionnels

Bruno Fabrié, Directeur

Ingrid Vercruyssen
Directrice Adjointe

Laurent Pouget
Chef de Services

Sandrine Brusque,
Psychologue

Equipe :

2 Educateurs Spécialisés ou
Educatrices Spécialisées

3 Moniteurs Educateurs ou
Monitrices Educatrices

1 Maitresse de Maison

2 Surveillants de nuit

Educateur référent _____

Néanmoins, l'ensemble de l'équipe est coréférente de la situation.



Accès :
VillAdos
160 rue de Celleneuve à St Hilaire
34070 Montpellier

Téléphone :
04 99 23 16 61
06 33 53 56 33

Par le bus :
Ligne 7
Arrêt « les Grèzes »



Association Charles Prévost Notre Dame de Lenne



Présentation

**Villa éducative
VillAdos**



Le VillAdos est un lieu de transition. L'idée n'est pas de s'y installer mais d'utiliser les ressources proposées pour se préparer progressivement à l'autonomie.

Objectif général de la VillAdos

Dans le cadre de la mission de protection de la Maison d'Enfants Actions Jeunes, la VillAdos a pour objectif spécifique de :

- ✓ Favoriser l'accès à l'autonomie en amenant les jeunes à construire et à être acteur de leur projet de vie.

Objectifs opérationnels

- Individualiser la prise en charge éducative par le biais d'un accompagnement adapté ;
- Faire émerger et consolider les propres ressources des jeunes ;
- Aider les jeunes à prendre conscience des réalités du quotidien ;
- Soutenir auprès de chacun la capacité à favoriser des réseaux pour appréhender au mieux ses réalités afin de s'inscrire dans une vie sociale ;
- Faire du collectif un espace ressource via le partage des expériences ;
- Permettre à chacun d'appréhender ses besoins psychoaffectifs, relationnels ;
- Aider les jeunes à se situer au regard de la problématique familiale ;
- Aider les jeunes à se préparer à la vie autonome et/ou à l'hébergement individuel ou bien un retour en famille.

Les moyens mis en œuvre de la VillAdos

La VillAdos s'adresse à des jeunes à partir de 16 ans qui ont le souhait de s'engager à travailler leur évolution et à se préparer le plus efficacement possible à la vie autonome. L'équipe accompagne les jeunes :

- En individualisant l'accompagnement éducatif :
Des rencontres individuelles et régulières avec l'éducateur référent sont proposées et pourront être demandées par le jeune. Au centre de son projet, le jeune sera amené à adopter une attitude d'implication et de collaboration.
- En le soutenant dans l'élaboration d'un projet socio/professionnel adapté comme gage d'accès à une meilleure autonomie à l'âge adulte :
Le jeune sera amené à construire un projet scolaire et/ou professionnel, à envisager un cursus de formation visant à une insertion professionnelle adaptée. Il pourra trouver au sein de la villa un accompagnement dans sa recherche et des informations en matière d'orientation scolaire ou professionnelle (dispositifs de droit commun, pôle emploi, MLI..).
- En travaillant sur la gestion du temps :
Se lever, être à l'heure, gérer l'organisation des activités, de ses loisirs, de son temps libre ...
- En travaillant sur la gestion de son quotidien :
Entretenir intégralement sa chambre et son linge, participer à l'élaboration des menus et à la confection des repas...
En Apprenant à gérer un budget par le biais de l'ouverture d'un compte bancaire, mais aussi par le biais de projets de sorties, de courses alimentaires, de repas extérieurs...
- En les responsabilisant dans le domaine de la santé :
Aider les jeunes à prendre en charge leurs suivis médicaux et trouveront auprès de l'équipe éducative des informations sur les démarches concernant les systèmes de protection sociale et des conseils en matière de santé et de prévention des comportements à risques.
- En l'aidant à préparer un projet de sortie adapté à ses capacités, à sa situation en y associant la famille quand cela est possible avec la mise en relation avec le service S.A.A.J, le FJT de Montpellier, l'association AEPAPE par exemple.. dans le but d'acquérir un maximum de compétences nécessaires à la vie autonome.

Sur un temps de relai, un accompagnement extérieur en studio ou FJT par l'équipe éducative de la VillAdos pourra être envisagé

Le rôle de l'éducateur

- L'éducateur qui accompagne une personne vers une meilleure adaptation psychosociale ou socio-affective, doit d'abord l'accueillir et favoriser l'extériorisation de ses besoins et des ses attentes.
- Il participe activement au devenir du jeune accueilli en le guidant, en l'aidant à prendre conscience de son comportement social et en l'amenant le cas échéant à le rendre plus adapté. Il doit être suffisamment présent pour être significatif mais suffisamment distancié de sorte que la personne développe des compétences propres dans les divers domaines de la vie sociale.
- Pour arriver à ces objectifs, l'éducateur doit favoriser la mise en situation du jeune en lui proposant d'être acteur de ces orientations et décisions et en le responsabilisant vis-à-vis de celles-ci.
- L'éducateur est alors une personne ressource auprès de laquelle, le jeune pourra trouver des informations, du soutien, une écoute compréhensive et de l'aide dans ses recherches pour mener à bien son projet personnel.
- L'équipe éducative développe des réseaux et du partenariat afin de les orienter vers leur vie future.

L'éducateur référent

Chaque jeune a un éducateur référent qui est garant de la mise en œuvre du projet. Dans le cadre d'un travail d'équipe, au-delà de son rôle de centralisation des informations, c'est avec lui que le jeune va pouvoir élaborer son projet (repérage de tous les aspects de la prise en charge, propositions d'objectifs sur chacun de ces aspects et identification des moyens à mettre en œuvre)

Dans une dynamique de collaboration, des temps de discussion sont formalisés afin d'évaluer le projet avec le jeune, de reprendre les objectifs, faire le point sur les avancées et les difficultés, de reformuler de nouveaux objectifs réalisables sur lesquels le jeune peut s'engager.

Les différentes instances institutionnelles

- A l'admission: sont définies avec le jeune les grandes lignes de son projet et l'engagement de l'équipe en matière de soutien éducatif.
- Entretiens réguliers jeune/ référent
- Réunion ponctuelle : jeune/référent/éducateur de la villa
- Préparation à la commission projet : jeune/référent/éducateur
- La commission projet en présence des différents partenaires (TMS, famille, chef de service, psychologue, équipe éducative...).
- Elle permet d'évaluer les objectifs fixés précédemment, de mesurer l'évolution du projet et de fixer de nouveaux objectifs.
- Le jeune participe à sa commission projet : il est amené à s'auto évaluer, à se projeter, à essayer de trouver des solutions, à exprimer ses souhaits...
- Groupe d'expression le mardi soir : participation des jeunes, d'une partie de l'équipe éducative et ponctuellement du chef de service.
- Evaluation du projet VillAdos tous les deux ans.

Les outils

- Contractualisation de l'accueil : contrat de séjour, contrat d'occupation, projet personnalisé...
- 1 cahier à la disposition du jeune où sont répertoriés -entre autre- les comptes rendus des réunions jeune/référent, les objectifs des commissions projets et les comptes rendus de réunions.
- 1 bannette par jeune et par éducateur pour y déposer le courrier et toute information personnelle
- 1 agenda commun jeune/éducateur où les rendez vous sont inscrits
- 1 point infos jeunes

La villa

Le rez de chaussée :

- Villa de plein pied, comprenant :
- 4 chambres, dont 3 doubles et 1 individuelle
- un séjour,
- cuisine américaine
- deux salles d'eau
- deux toilettes